

# Babillard

La saison de pêche est enfin ouverte et ce pour un grand nombre d'espèce d'intérêt sportif. Toutefois, afin de permettre à certaines populations de poissons de se rétablir, des restrictions demeurent en vigueur notamment pour les espèces de chevaliers et de meuniers. Nous vous invitons à consulter le lien ci-dessous afin de vous renseigner sur la réglementation mise en place pour assurer la pérennité de ce sport que nous apprécions tant. Pêcheurs à vos cannes et n'oubliez pas de demeurer sécuritaires et respectueux de l'environnement en tout temps.

Lien : <http://mrnf.gouv.qc.ca/publications/enligne/faune/reglementation-peche/index.asp>

## Passionnés du fleuve recherchés !?

Le Conseil d'Administration se voulant représentatif du milieu est à la recherche de deux passionnés du fleuve qui désirent s'impliquer au sein de notre organisme pour combler le poste vacant aux domaines **Jeunesse** et **Divers**.

Intéressés !? Communiquez avec nous pour de plus amples renseignements...

## Dates à retenir

- 15 mai **Journée de la famille**  
Parc de l'île Lebel, Repentigny
- 5 juin **Journée environnementale de la ville de Repentigny**  
Galeries Rive Nord
- 9 juin **Assemblée générale du Comité ZIP des Seigneuries**  
Café Culturel la Chasse-Galerie, Lavaltrie
- 14 juin **Inauguration officielle Route Bleue des Voyageurs**

## Pour nous joindre !

Comité ZIP des Seigneuries  
1095, rue Notre-Dame,  
Saint-Sulpice,  
J5W4L9, Québec

Tél/téloc : 450 713-0887  
Courriel : [seigneuries@zipseigneuries.com](mailto:seigneuries@zipseigneuries.com)  
Site Internet : [www.zipseigneuries.com](http://www.zipseigneuries.com)

## Équipe de réalisation :

Alexia Couturier	Chargée de projets	Rédaction et mise en page
Raphaël Dubé	Directeur général	Rédaction et mise en page
Francine Trépanier	Présidente	Rédaction

# Le Héraut

Printemps – Été 2010



Comité ZIP des Seigneuries

## Assemblée générale annuelle, 10 ans déjà !

Le fleuve Saint-Laurent constitue une ressource inestimable et un critère d'identité pour le Québec. Malgré les nombreuses pressions exercées par les activités anthropiques sur ce majestueux cours d'eau, le fleuve Saint-Laurent demeure une richesse incontournable pour l'essor de la population québécoise. Il nous appartient de faire en sorte que le fleuve puisse conserver son identité et son caractère particulier pour ainsi lui permettre d'offrir aux populations riveraines ses richesses et sa beauté. En ce sens, le Comité ZIP des Seigneuries souhaite faire du fleuve Saint-Laurent une préoccupation collective. Le Comité ZIP des

Seigneuries fête cette année son dixième anniversaire d'implication communautaire. Cet événement sera souligné lors de la prochaine assemblée générale annuelle (AGA) des membres qui aura lieu au Café Culturel la Chasse-Galerie à Lavaltrie le 9 juin 2010. En guise d'introduction, (le conteur) partagera son univers particulier via diverses histoires ayant comme toile de fond le fleuve Saint-Laurent. De plus, lors de cette soirée, les membres fondateurs du Comité ZIP des Seigneuries relateront les événements marquants du Comité depuis sa fondation officielle en 2000 en plus de présenter leur vision future de la ZIP des Seigneuries. Cet événement est une opportunité qui s'offre à vous pour en connaître davantage sur un organisme régional qui œuvre à impliquer les collectivités riveraines dans un projet sociétal visant à restaurer la qualité de l'environnement fluvial. Cette

assemblée générale annuelle des membres s'avère ainsi un moment privilégié pour tisser des liens avec des passionnés qui partagent un intérêt commun soit la protection et la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent.

C'est donc avec grand enthousiasme que le Comité ZIP des Seigneuries vous invite à assister en grand nombre à cette soirée fort prometteuse.

## Lieu :

Café Culturel la Chasse-Galerie, 1255, rue Notre-Dame, Lavaltrie

## Horaire :

Entrée : 18H30  
Mot de Bienvenue et présentation du rapport d'activité : 19H00  
Assemblée générale Annuelle des membres : 20H30  
Des amuse-gueules vous seront offerts dès 18H30

## Sommaire

Assemblée générale, 10 ans déjà	1
Edition spéciale AGA	2
Mot de la présidente	2
Projets réalisés en 2009-2010	3
Projets réalisés en 2009-2010 (suite)	4
Projets 2010-2011	5
Ne laissons pas tomber le Saint-Laurent	6
Pourquoi devenir membre...	7
Babillard	8

## Edition spéciale AGA 2010

En 1998, un petit groupe de passionnés du fleuve Saint-Laurent ont rassemblé leurs connaissances et savoir-faire pour mettre en place un comité provisoire. Son l'objectif central était alors de former un Comité de Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) afin que soient menées, sur le territoire actuel du Comité, des actions visant la protection, la réhabilitation écologique et la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent et ce en impliquant activement les collectivités riveraines dans le but de faire du fleuve Saint-Laurent une préoccupation collective. Après deux ans d'efforts soutenus, les membres du comité provisoire ont atteint leur objectif alors que le Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) des Seigneuries tenait en juin 2000 son

assemblée générale de fondation. En novembre de la même année, la ZIP des Seigneuries a déposé son bilan régional des connaissances de son territoire d'action après quoi une première consultation publique fut menée sous le thème « Le Saint-Laurent, une préoccupation collective! ». Celle-ci a permis d'établir les bases pour l'élaboration du Plan d'Action et de Réhabilitation Ecologique (PARE) lequel fut déposé en mars 2003. Le PARE se veut avant tout un plan d'action évolutif pour diriger des actions visant la protection, la réhabilitation et la mise en valeur des ressources liées au fleuve Saint-Laurent en priorisant les préoccupations des communautés riveraines concernées. Depuis le

dépôt public de son PARE en 2003, le Comité ZIP des Seigneuries initie et réalise des projets structurants en collaboration avec les collectivités riveraines et les principaux acteurs en provenance de secteurs d'activité divers. Certes, la ZIP des Seigneuries compte de grandes réalisations, mais aussi de petites réalisations qui ont eu une influence positive sur les collectivités riveraines et par conséquent sur la protection et la restauration de la qualité du fleuve Saint-Laurent.

Le Comité ZIP des Seigneuries fut lors de ces dix dernières années à l'image du patrimoine naturel qu'il souhaite protéger et mettre en valeur. En effet, comme le fleuve Saint-Laurent, la

ZIP des Seigneuries a connu son lot de changements auxquels elle a su s'adapter pour ainsi poursuivre sa voie destinée à la protection et la mise en valeur des ressources dont regorge le Saint-Laurent.

Cette édition spéciale du bulletin Le Héraut est publiée en vue de l'assemblée générale annuelle (AGA) des membres du Comité ZIP des Seigneuries qui aura lieu le 9 juin prochain au Café Culturel la Chasse Galerie. Celle-ci sera l'occasion pour le Comité ZIP des Seigneuries de faire le bilan de ses dix années d'activités et par la même occasion, de présenter sa stratégie d'action pour les années à venir puisque beaucoup reste à faire.

Bonne lecture !

## Mot de la présidente

## Pourquoi devenir membre...

Le Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) des Seigneuries est un organisme sans but lucratif qui oeuvre à la protection, la réhabilitation écologique et la mise en valeur du fleuve Saint-Laurent en vertu des préoccupations identifiées par les collectivités riveraines présentes sur son territoire d'intervention. Depuis sa fondation en 2000, le Comité ZIP des Seigneuries a été porteur de nombreux dossiers d'intérêt régional en plus de mener à bien des projets concrets de réhabilitation écologique et d'acquisition de connaissances qui lui ont valu la reconnaissance du milieu.

La sauvegarde et la mise en valeur des richesses du fleuve Saint-Laurent est un projet de société auquel vous êtes conviés à participer en devenant membre du Comité ZIP des Seigneuries. Les fonds en provenance de l'adhésion des membres sont investis dans des projets concrets valorisant l'implication communautaire. Ainsi, en devenant membre vous aidez les communautés riveraines à prendre en charge la protection de **notre fleuve Saint-Laurent, une préoccupation collective !**

Pourquoi devenir membre ?

- Pour faire connaître vos préoccupations en lien avec le fleuve Saint-Laurent ainsi que pour avoir la possibilité de participer à la vie démocratique de l'organisme ;
- Pour partager vos activités, vos informations et vos connaissances sur l'écosystème fluvial ;
- Pour participer aux discussions portant sur les différents enjeux qui touchent le fleuve ;
- Pour demeurer à l'affût des initiatives déployées par le Comité ZIP des Seigneuries et les collectivités riveraines ;
- Pour recevoir par courriel le bulletin Le Héraut et divers liens intéressants.

FORMULAIRE D'ADHESION				DATE :	
Nom :				Code postal :	
Responsable :				Téléphone :	
Adresse :				Télécopieur :	
Ville :				Courriel :	
Secteur	Municipal	<input type="checkbox"/>	Récréotouristique	<input type="checkbox"/>	
Représenté	Education et culturel	<input type="checkbox"/>	Agriculture	<input type="checkbox"/>	
	Environnement	<input type="checkbox"/>	Jeunesse	<input type="checkbox"/>	
	Economie et industriel	<input type="checkbox"/>	Divers/citoyen	<input type="checkbox"/>	
Taux de Cotisation	Individu	5\$	<input type="checkbox"/>	Cotisation	Don
	Etudiant	2\$	<input type="checkbox"/>	_____ \$ _____ \$	
	Entreprise et municipalité	30\$	<input type="checkbox"/>	*Organisme de bienfaisance enregistré	
	Organisme sans but lucratif	10\$	<input type="checkbox"/>		

## Ne laissons pas tomber le Saint-Laurent

Le récent budget du gouvernement fédéral fait état d'un financement de 8 millions de dollars par an pour permettre de poursuivre la restauration des Grands Lacs. Il faut se réjouir de cette annonce, car l'amélioration de la qualité de l'eau des Grands Lacs devrait permettre d'améliorer celle du fleuve Saint-Laurent. Ce montant semble toutefois bien dérisoire si on le compare aux 475 millions de dollars américains annuels annoncés récemment par le président Obama dans son plan de restauration des Grands Lacs (secteur américain).

Plus préoccupant encore, rien n'est prévu dans le récent budget pour soutenir directement des programmes de réhabilitation pour le Saint-Laurent, qui est pourtant l'un des cours d'eau les plus importants au Canada, et l'un des plus peuplés.

Au Québec, 80% de la population réside sur ses rives. Ce fleuve est un des joyaux de notre patrimoine naturel et l'hôte de plusieurs milliers d'espèces, un fait important à souligner dans le contexte de l'année internationale de la biodiversité.

Voilà maintenant un peu plus de 20 ans que le premier programme de restauration du Saint-Laurent a vu le jour. C'était en 1988. Le Canada et le Québec signaient la première entente historique en vue de restaurer la qualité de l'eau du Saint-Laurent, plus communément appelée le Plan d'action Saint-Laurent.

Il faut dire que la situation était alors critique. La plupart des industries rejetaient alors leurs effluents sans traitement préalable directement dans le fleuve. Grâce à des efforts soutenus, généralement en lien avec ce programme, la situation s'est certes améliorée. Les grandes industries riveraines ont collaboré aux différentes phases du Plan Saint-Laurent en réduisant leurs rejets toxiques et en traitant leurs effluents. Les villes et municipalités se sont dotées d'équipements susceptibles de mieux traiter leurs rejets au fleuve. Ainsi, la qualité de l'eau s'est améliorée, par exemple, des sites autrefois désertés pourraient dans un avenir rapproché redevenir propices à la baignade.

Cependant, nous nous devons de rester vigilants comme en témoigne le plus récent portrait sur l'état du Saint-Laurent, publié en 2008 par les gouvernements du Canada et du Québec. De plus, de nouvelles menaces commencent à poindre à l'horizon ou s'intensifient, telles que les espèces exotiques envahissantes, de nouvelles substances toxiques (par exemple, les polybromodiphényléthers ou PBDE), la pollution agricole, ainsi que les fluctuations de niveaux d'eau et l'aggravation de l'érosion des rives dues aux changements climatiques.

Le Plan d'action Saint-Laurent, financé en grande partie par le gouvernement fédéral, se termine le 31 mars. Depuis près de 20 ans, un réseau d'organismes dynamiques travaille avec les autorités gouvernementales et les collectivités riveraines à la réhabilitation du Saint-Laurent. Ces organismes sont, plus que jamais, prêts à s'affairer à la restauration du fleuve, à relever de nouveaux défis associés à la gouvernance de l'eau, et à contribuer à faire face aux nouveaux enjeux.

Le gouvernement fédéral doit démontrer son soutien aux collectivités riveraines du Saint-Laurent, notamment par un soutien conséquent de ce réseau. Or, le présent budget ne semble pas démontrer l'intérêt du gouvernement à l'égard du fleuve.

Un peu partout au Québec, le long du Saint-Laurent, de nombreux intervenants, élus, comités d'usagers et groupes d'intérêts s'inquiètent des signes d'un désengagement du gouvernement fédéral et d'une baisse de son financement des programmes de restauration et de suivi du Saint-Laurent. Le Saint-Laurent mérite encore toute notre attention. Il est encore soumis à de multiples pressions. Il y a un intérêt de plus en plus marqué des citoyens de se réappropriier ses berges ainsi que la pratique d'activités récréatives telles que la baignade et la pêche.

Nous avons besoin du Saint-Laurent et le Saint-Laurent a encore besoin que l'on se préoccupe de lui.

Marie Lagier  
Directrice générale, Stratégie Saint-Laurent

## Projets réalisés en 2009-2010

Le Comité ZIP des Seigneuries fut particulièrement dynamique en 2009-2010 en menant simultanément plusieurs projets de protection, d'éducation et de mise en valeur des richesses du fleuve Saint-Laurent. De plus, la ZIP a su en cours d'année développer et consolider des partenariats avec différents intervenants touchés de près ou de loin par la qualité de l'environnement fluvial. Voici un bref portrait des activités et projets déployés par le Comité ZIP des Seigneuries en 2009-2010.

### Comité permanent de suivi des eaux usées de Montréal

En décembre 2009, le Comité ZIP des Seigneuries a rejoint la table de concertation du Comité permanent de suivi des eaux usées de Montréal. Chapeauté par les Comités ZIP Jacques-Cartier et Ville-Marie, ce comité veille à effectuer le suivi des différents dossiers concernant la gestion et la qualité des eaux usées de la ville de Montréal. Le territoire couvert par le Comité ZIP des Seigneuries est fortement touché par ce qui se trame en amont, subissant ainsi divers préjudices qui se traduisent notamment par la perte de certains usages. Le Comité ZIP des Seigneuries représente autour de cette table les collectivités riveraines afin qu'elles puissent être informées de l'évolution des dossiers.

### Nettoyage des berges

Cet automne, le Comité a tenu trois journées de nettoyage qui ont connu un franc succès. C'est ainsi que les rives du parc de la Commune à Varennes, du parc de l'île Lebel et du parc Saint-Laurent à Repentigny ont été parcourues de long en large par des citoyens et citoyennes afin de retirer tous les rebuts qui s'y retrouvaient. Cette activité a permis de rassembler familles, entreprises et représentants municipaux pour une seule et unique cause : restaurer la qualité du fleuve Saint-Laurent.

### Routes Bleues

Les Routes Bleues sont des parcours nautiques cartographiés mais non balisés destinés aux embarcations non motorisées (canots, kayaks, voiliers) couvrant une portion du fleuve Saint-Laurent. Deux projets de Route Bleue sont actuellement en développement sur le territoire de la ZIP des Seigneuries. La Route Bleue des Voyageurs qui sera inaugurée le 14 juin prochain et dont l'organisme Éco-Nature est le principal promoteur, couvre la portion de la rivière des Milles-Îles jusqu'à la paroisse de Saint-Sulpice. Le second projet de Route Bleue en est actuellement à la deuxième phase de développement. Bien que le Comité ZIP des Seigneuries ne soit pas porteur des dossiers, la corporation fut tout de même très active notamment en initiant des rencontres avec les principaux acteurs en lien avec ce projet et en agissant comme courroie de transmission entre ces principaux acteurs. L'équipe du Comité ZIP souhaite demeurer active dans ces dossiers afin de s'assurer que le développement de ce projet récréotouristique se fasse dans le respect des écosystèmes et de leurs composantes.

## Projets 2009 – 2010 (suite)

### Projets éducatifs

Le Comité a relancé en janvier dernier le programme éducatif «*J'Adopte un cours d'eau*». Ce programme, dont le Comité ZIP des Seigneuries est coordonnateur régional depuis 2004, consiste à faire participer activement les jeunes élèves du primaire et du secondaire à un projet de recherche lié à un cours d'eau situé près de leur école. Pour faire suite à cette étude, les élèves émettent des recommandations susceptibles d'améliorer la qualité de l'eau du plan d'eau étudié.

Depuis l'embauche de Mme Alexia Couturier au mois de novembre, les projets éducatifs proposés par le Comité ZIP des Seigneuries ont pris leur envol notamment grâce à une tournée de promotion efficace. Afin de sensibiliser un maximum d'élèves, deux services de garde de la rive sud se sont portés volontaires pour faire vivre le projet aux jeunes élèves lors des journées pédagogiques. Ces sorties extra-scolaires ont eu lieu le 25 mars et le 25 mai pour le service de garde de l'école de la Source et le 19 avril pour le service de garde de l'école les Marguerite. En outre, plusieurs écoles ont sollicité les services du Comité qui leur offriront plusieurs ateliers en lien avec le fleuve Saint-Laurent et ses écosystèmes. C'est ainsi près de 280 élèves qui

### Diffusion de l'information

Suite à la parution dans les journaux locaux de la synthèse des forums citoyens 2008, le Comité ZIP des Seigneuries désire poursuivre ses efforts de vulgarisation et de transmission de l'information en produisant des articles de vulgarisation dont les thèmes seront centrés sur les six enjeux prioritaires constituant son Plan d'Action et de Réhabilitation Écologique (PARE) et en publiant trois fois l'an le bulletin Le Héraut.

### Collaboration

Tout au long de l'année, le Comité a collaboré avec plusieurs acteurs du domaine environnemental en appuyant leurs projets ou encore en partageant son expertise. L'équipe du Comité est régulièrement en contact avec des membres de l'organisme Nature-Actions Québec afin de mettre en commun leurs expériences. Le Comité a d'ailleurs appuyé un projet présenté par le NAQ ayant comme toile de fond le territoire couvert par la ZIP des Seigneuries. L'équipe entretient aussi une bonne camaraderie avec la Société d'Ornithologie de Lanaudière laquelle a par ailleurs participé à certains projets initiés par le Comité.

De plus, le Comité ZIP des Seigneuries a produit cette année trois avis scientifiques concernant des projets spécifiques susceptibles d'avoir des répercussions néfastes sur la biodiversité et les écosystèmes liés au fleuve Saint-Laurent. Ces interventions ont facilité les échanges entre les divers partis afin d'en arriver à des compromis acceptables tant sur le plan environnemental que social.

## Projets 2010 – 2011

L'année 2010-2011 s'annonce très chargée pour l'équipe du Comité ZIP des Seigneuries qui mènera plusieurs projets de front.

### Projets éducatifs

Les projets éducatifs occuperont grandement notre chargée de projet en milieu scolaire, Mme Alexia Couturier. La promotion du programme éducatif «*J'Adopte un cours d'eau*» fut très efficace et plusieurs écoles ont manifesté leur désir de participer à ce programme toujours fort apprécié des élèves et des enseignants.

Le projet se poursuivra dans les écoles déjà participantes et sera lancé dans de nouveaux établissements pour permettre aux élèves d'acquérir des connaissances sur les écosystèmes du fleuve Saint-Laurent et sur sa biodiversité.

L'objectif du Comité ZIP pour l'année 2010-2011 est de rallier 10 groupes scolaires au projet, faisant ainsi bénéficier près de 250 élèves des bienfaits du programme. Parmi les écoles intéressées à rejoindre «*J'Adopte un cours d'eau*», on retrouve notamment l'école Secondaire le Prélude, le Collège Saint-Paul de Varennes ainsi que le réputé Collège de L'Assomption.

### Caractérisation et réhabilitation des bandes riveraines en bordure du fleuve Saint-Laurent

Le Comité ZIP des Seigneuries a déposé en février dernier une demande de financement auprès du Programme d'Interactions Communautaires (PIC) afin de mettre en place un projet d'envergure intitulé : Caractérisation et réhabilitation des bandes riveraines en bordure du fleuve Saint-Laurent à la hauteur de la ville de Repentigny. Ce projet comportant 4 volets vise l'amélioration de la qualité de l'eau du fleuve Saint-Laurent en sensibilisant la collectivité à l'importance de protéger et de réhabiliter les bandes riveraines en marge du fleuve. Ce projet permettra non seulement d'éduquer la population sur cette problématique mais aussi de lui donner les outils pour réaliser des actions concrètes.

### Projets communautaires

Une partie de l'été sera aussi consacrée à planifier les activités de nettoyage des berges qui se dérouleront dans les parcs riverains de différentes municipalités présentes sur le territoire de la ZIP des Seigneuries. Ces activités auront lieu au mois de septembre.

De plus, l'équipe du Comité souhaite poursuivre ses efforts de vulgarisation et de diffusion des connaissances et ce notamment via la publication et la mise en ligne du bulletin le Héraut. Les membres de la ZIP auront ainsi un portrait non seulement des activités entamées par la ZIP mais aussi une revue des problématiques environnementales actuelles.